





Bordereau de signature

DEC2018_0018



Signataire	Date	Annotation
actes actes-mairie, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	15/02/2018	 Visa
actes actes-mairie, <i>Gestion des Actes MAIRIE</i>	15/02/2018	 Transmis
<i>Gestion des Actes MAIRIE</i>		 Archivé
	Réponse de la plate-forme : Acquittement reçu (Date: 2018-02-15)	

Dossier de type : ACTES_MAIRIE // decission_mairie

DEC2018_ 0018

DECISION

OBJET : CONCLUSION DU MARCHÉ PUBLIC DE SERVICES N° 2018/004 RELATIF AU CONTRAT DE CESSIION DU DROIT D'EXPLOITATION DU SPECTACLE « COMMENT MOI JE ».

Le Maire de la Commune de Noisiel,

VU l'Ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics, respectivement les articles 42-3° et 28, ainsi que le Décret du 10 avril 2017 portant diverses dispositions en matière de commande publique,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

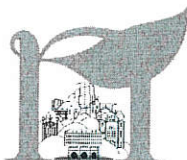
VU la délibération N° DEL2017_0200 du Conseil Municipal du 10 novembre 2017 portant délégations au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT la proposition de la Compagnie Tourneboulé du contrat de cession du droit d'exploitation portant sur la programmation du spectacle « Comment moi je », mise en scène et écriture par Marie Levavasseur, dans le cadre de la saison culturelle 2017/2018,

CONSIDERANT que la prestation relève de la classe d'achats « Services » et de l'unité fonctionnelle 13.03.14 « Services de spectacles musicaux, de danse, de théâtre, fournis par des producteurs ou des artistes amateurs ou professionnels, dans le cadre de la saison culturelle », dont la valeur ne dépasse pas 90.000 € H.T.,

DECIDE

ARTICLE 1 : Il est conclu avec la Compagnie Tourneboulé, sise 15 place du Maréchal Leclerc à LILLE (59800), et représentée par Madame MENGUY Jeanne en sa qualité de Présidente, le marché public de services n° 2018/004, portant sur la programmation du spectacle « Comment moi je », mise en scène et écriture par Marie Levavasseur, à l'Auditorium Jean Cocteau de Noisiel, comprenant trois représentations, le vendredi 1^{er} juin 2018 à 10h00, puis à 14h00, et le samedi 02 juin 2018 à 10h00, pour un montant global de 7 256,72 € TTC. Le règlement s'effectuera à l'issue des représentations, par mandat administratif, sur présentation de la facture correspondante.



Suite de la décision N°2018_ 0 018
portant sur la conclusion du marché public de services n°2018/004

ARTICLE 2 : Les crédits correspondants sont prévus au Budget Communal.

ARTICLE 3 : Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- Monsieur le Sous-préfet de l'arrondissement de Torcy,
- Madame la Comptable publique de Marne-la-Vallée,
- Monsieur le Directeur Général de la Mairie de Noisiel,
- Au titulaire du marché.

Chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Melun dans un délai de DEUX mois à compter de son rendu exécutoire.

ARTICLE 5 : La présente décision est rendue exécutoire à compter de la date de son affichage ou publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.

Fait à Noisiel, le 12 FEV. 2018

Pour le Maire, et par délégation,
Le Maire-Adjoint en charge des Finances,
des Marchés Publics et de la Vie des quartiers



Patrick RATOUCHNIAK

Cadre réservé à l'AG

Transmis au représentant de l'Etat le 15 FEV. 2018
Affiché en Mairie le 15 FEV. 2018
Publié au Recueil des Actes Administratifs le 15 FEV. 2018
~~Notifié le~~

